

▸ MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Jeannot Krecké est né le 26 avril 1950 à Luxembourg-Ville.

ÉTUDES ET FORMATIONS

Après avoir obtenu le diplôme de fin d'études secondaires à Luxembourg-Ville, il entame en 1969 des études universitaires à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il obtient une licence en éducation physique et sportive.

En 1983, il décide de se réorienter professionnellement. Ses intérêts le poussent vers une reconversion en économie, en comptabilité et en fiscalité. Il suit diverses formations, notamment aux États-Unis.

FONCTIONS MINISTÉRIELLES

À l'issue des élections législatives du 13 juin 2004, Jeannot Krecké est nommé ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, ministre des Sports en date du 31 juillet 2004.

Lors de la reconduction du gouvernement de coalition entre le Parti chrétien-social (CSV) et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) issu des élections législatives du 7 juin 2009, Jeannot Krecké garde le portefeuille de ministre de l'Économie et du Commerce extérieur en date du 23 juillet 2009.

Depuis juillet 2004, Jeannot Krecké représente le gouvernement luxembourgeois au Conseil des ministres de l'Union européenne dans la formation « Affaires économiques et financières », dans la formation « Compétitivité » pour les parties Marché intérieur et Industrie, ainsi que dans la formation « Transport, télécommunications et énergie » pour la partie Énergie. Il est également membre de l'Eurogroupe de juillet 2004 à juin 2009.

AUTRES FONCTIONS POLITIQUES

Jeannot Krecké devient conseiller communal de Kopstal en 1981, avant de siéger au conseil communal de la Ville de Luxembourg à partir de 1989.

Il est nommé trésorier général du LSAP en 1985 et fait partie du comité central dudit parti. Élu député en 1989, il s'implique dans les questions économiques et financières, ce qui l'amène entre autres à présider la commission de l'Économie et la commission en charge du Contrôle de l'exécution budgétaire. En 1995, il est rapporteur du budget de l'État pour l'exercice 1996.

De 1997 à 2004, il assume la fonction de président du groupe parlementaire du LSAP.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

À partir de 1973, Jeannot Krecké est professeur d'enseignement secondaire, tout en assumant un poste d'assistant auprès de l'ULB jusqu'en 1976.

De 1979 à 1980, il est attaché au ministère des Sports.

Après sa réorientation professionnelle, il donne des cours en économie, en comptabilité et en fiscalité. Son intérêt poussé pour le domaine fiscal fait de lui en 1992 le coauteur d'un manuel sur la fiscalité des personnes physiques au Luxembourg, publié annuellement depuis lors. Peu après, son expertise lui vaut d'être le consultant externe des sociétés Mazars (1994-1999), Arthur Andersen (1999-2003) et Ernst & Young (2003-2004). En 1997, il rédige, à la demande du Premier ministre, un rapport sur la fraude fiscale au Luxembourg.

Motivé par des raisons familiales, il s'engage dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer et cofonde en 1987 l'Association Luxembourg Alzheimer, dont il assume la présidence jusqu'en 1997, avant de diriger la Fondation Alzheimer au Luxembourg.



Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur
19-21, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : +352 247-84137
Fax : +352 46 04 48

Annuaire des sites publics
www.etat.lu

Ses efforts mobilisent les énergies sur le plan européen et débouchent sur la création de l'association Alzheimer Europe, qu'il chapeaute de 1996 à 2001 et dont le bureau de coordination européen s'implante au Grand-Duché sous son impulsion.

AUTRES

Après avoir été international de football sélectionné à 19 reprises, Jeannot Krecké devient fervent navigateur. Ainsi, il fait partie de l'équipage qui gagne la course transatlantique à la voile Constitution Race en 1987. Par après, il participe à des expéditions polaires à la voile qui le conduisent jusqu'au Groenland et au Spitzberg.